Le dernier chaumier du Morvan

MEMOIRE – HISTOIRE

par Philippe Berte-Langereau

Maurice Germain refait le toit de sa " cave ". Ce fut la dernière couverture qu'il a effectuée chez lui en 1976. Photo M. Jean.

Maurice Germain, né en 1910, est le dernier couvreur-sans être professionnel à avoir manipulé la paille de seigle pour recouvrir maisons et bâtiments. Le dernier toit de chaume qu'il a fait, c'était il y a 25 ans, chez lui, à Pensières (Alligny-en-Morvan). S'intéresser au chaume, dans notre région, c'est se pencher sur un habitat traditionnel qui a peu évolué depuis des siècles. Le Morvan n'a connu que cette couverture jusque vers 1870-1880 où les gains des nourrices, galvachers et autres ont permis d'améliorer les maisons. Aujourd'hui,il ne reste qu'une maison couverte en chaume à Certaines (Cervon), propriété du Conseil général de la Nièvre qui envisage de la réhabiliter pour l'ouvrir au public. En attendant, M.Germain nous livre ses souvenirs...

SOUVENIRS DE JEUNESSE

Vers 1920-1925, la quasi-totalité des maisons et des bâtiments étaient couverts en paille à Pensières " tout dans le dessus et dans le bas du pays, le pays était en partie tout en chaume ". Pour les hameaux des environs, il en était de même et seules les maisons du bourg étaient en ardoises.

Aussi les couvreurs étaient-ils encore nombreux mais c'était déjà la dernière génération " professionnelle ".

Pour la commune d'Alligny, M.Germain se rappelle plusieurs d'entre eux qu'il a connus quand il était gamin : Poutiot à la Crémaine, les deux frères Cochon à Jarnoy, Marie Bruley à Pensières.

C'est en les observant, quand ils travaillaient chez ses parents ou chez des voisins, que M. Germain âgé de 12-15 ans a appris la technique.

" Je les voyais travailler, je les servais, je montais le glui "

Et petit à petit, il a su, à son tour, refaire les toits de chaume.

▲ *Vers 1930, à Saint-Brisson. Dans cette région du Morvan, les toits de chaume sont encore nombreux à cette époque. (Collection E. Guillien)*

SPECIALITE DU MORVAN

Les couvreurs du Morvan étaient réputés dans les contrées voisines et, à l'instar d'autres migrants saisonniers, ils quittaient la région pour descendre dans les plaines alentour (Bresse, Val de Saône, Bourbonnais etc.) et y faire ou refaire les toits de chaume.

A Ménessaire, plusieurs de ces hommes jusqu'au début du XXe siècle quittaient ainsi la commune.

M.Germain se rappelle que le grand père de Marie Bruley, couvreur à Pensières, émigrait avec un collègue et un " pailleton "(apprenti) pour plusieurs mois dans le Bourbonnais. Ils partaient vers juillet " après la récolte de la paille de seigle " et couvraient " des fermes entières ". L'hiver, ils revenaient au pays et Marie Brurley creusait des sabots.

Maison à Vauprange (Mhère) vers1895-1900

LE COUP DE GRACE

M. Germain pense qu'avec les couvertures en chaume, le feu n'était pas plus à craindre qu'autrement. Et pourtant, les témoignages et nombre de documents du XIXe siècle font état de graves incendies ayant ravagé des hameaux entiers ; il est vrai qu'avec un vent un peu fort, une période sèche et des maisons souvent accolées les unes aux autres, on imagine ce que pouvait être la propagation du feu dans un village de chaumières.

D'ailleurs, les toutes jeunes compagnies d'assurance ne s'y trompèrent pas :

▲ *La Chaumière de Certaines (Cervon) en 1993. Propriété du département et dans le Parc régional, la dernière des milliers de chaumières qu'a comptées le Morvan mérite réellement d'être entretenue et présentée au public (photo G. Chaventon)*

elles assuraient, certes, mais les tarifs étaient plus élevés pour le chaume que pour le reste.

Mais la tradition était là et surtout les finances : quel rapport entre un toit dont tous les éléments étaient gratuits (paille, perches, rouettes, mottes faîtières) avec une ou deux journées de couvreur et une couverture de tuiles ou d'ardoises qui nécessitait la réfection totale de la charpente, des chevrons, des lattes, des crosses et autres chevilles ? D'autant que les qualités du chaume étaient incontestables : étanchéité, isolation, impossibilité à la neige de s'infiltrer dans le grenier et d'en gâter parfois le grain entreposé.

Le chaume eut la peau dure mais, les générations succédant aux générations, le XXe siècle en vint progressivement à bout et dans les années 70 à 80 il ne restait que trois chaumières habitées (Les Lavaults à Quarré-les-Tombes, Fontaine Blanche à Moux et Certaines à Cervon). Pour le reste, c'était des bâtiments ici ou là (Montignon à Arleuf, Pensières, Les Grandes Fourches à St Brisson, Lautreville à Saint-Germain-des-Champs, La Fiole et Mont à Ouroux, etc.) ou des maisons en ruines comme à Chissey en Morvan.

Le Parc régional du Morvan tenta bien vers 1977 de conserver ce qui pouvait l'être en attribuant une aide de 1000 Francs pour encourager à la réfection de quelques toits. Il aurait surtout fallu former une ou deux personnes par les chaumiers qui pouvaient encore travailler comme M. Germain, M.Mahel aux Lavaults ou M. Duc à Ménessaire. En 1980, l'association " Lai Pouèlée " informa le député Mitterrand de la présence d'une chaumière " en l'état " et intéressante à Certaines à Cervon. L'affaire fut prise au sérieux et en 1982, le département fit refaire la toiture en chaume par M. Dizien de Dun-les-Places.
Aujourd'hui, cette toiture est à refaire et Cervon étant désormais dans le périmètre du Parc, on peut espérer que cette chaumière sera restaurée et sauvegardée.

UNE TECHNIQUE SIMPLE ET EFFICACE

Les terres pauvres et acides du Morvan convenaient parfaitement à la culture d'un seigle de haute taille, fin de tige et au rendement faible. Cette paille longue et régulière n'imposait par conséquence pas de charpentes lourdes et exigeantes en bois comme c'était le cas dans les régions voisines qui adoptaient la " lave ", ces pierres calcaires plates et extrêmement pesantes.
La charpente des maisons morvandelles était des plus élémentaires, constituée d'une faîtière tout juste équarrie à la hache et de chevrons légers.
Par contre, les lattes exigeaient un écartement spécial " comme les pèchons d'une échelle " explique M.Germain. En effet, le couvreur avait besoin d'être à

▲ *M et Mme Germain à Pensières (Alligny-en-Morvan. Dec.2001)*

▲ *En 1981, tous les bâtiments de Maurice Germain sont en chaume à Pensières (photo G. Chaventon)*

En Juillet 2001, démonstration à la Maison du Parc de Saint-Brisson par un chaumier d'Auvergne (Photo Ph. Hoetzel) ▶

l'aise pour travailler et, pour monter un rang de chaume du bas du toit jusqu'en haut. Il se servait de ces lattes comme d'une échelle : le pied reposant sur l'une, le tibia sur l'autre et le genou sur la troisième.

Ainsi il était solidement campé pour oeuvrer et disposer le chaume.

Le glui (on yeu/guieu en patois), c'est-à-dire la paille de seigle, avait été préparé par le client . Cette paille pouvait être celle d'une ou deux récoltes suivant la superficie dont on disposait pour cette culture. Ainsi cette paille était-elle liée aux deux extrémités en grosses gerbes de façon que les rongeurs ne s'y introduisent pas ; bien serrée, elle se conservait un moment dans un endroit de la grange.

Avant cette préparation, elle avait été fauchée au " râtelot " (faux munie de dents pour rabattre la paille en javelles) puis battue au fléau ou au " tonneau ". Plus tard, dit M. Germain, certaines batteuses allaient très bien. Ca ne cassait pas la paille, on battait moins vite.

On passait ensuite cette paille dans un peigne, c'est-à-dire une planche munie de dents de bois d'une vingtaine de centimètres. Ce travail était fait à la morte saison de façon à débarrasser les tiges " des herbes du pied. On l'empoignait sous l'épi. "

Puis la paille était façonnée en bottes de 3 kg environ. Quant au grain de seigle, on s'en servait pour le pain et pour les bêtes et, pour Pensières, les paysans le faisaient moudre en général au moulin de Marnay sur le Ternin.

Le couvreur procédait de deux façons :

– soit il refaisait entièrement une couverture.

– soit il n'en refaisait qu'une partie, la plus endommagée.

Mais dans les deux cas, il travaillait en " montées " parallèles et accolées, chaque montée étant large d'environ 60 centimètres.
L'outillage était des plus simples : une " polotte " (bâton pointu pour faire pression sur les perches et bien fixer la paille), planchette incurvée avec une poignée et ponctuée d'orifices sur une face. Elle servait à tapoter la paille posée afin de l'égaliser.
Chaque rang devait être parfaitement solidaire du précédent : " Il faut bien marier la paille, dit M.Germain, parce que sinon, au bout de quelques années, si vous la mariez mal, ça fait une rigole et l'eau y passe. C'était pas difficile à faire mais c'est le coup de main qu'il faut. Il fallait bien mettre la paille dessous l'autre pour y ranger ".

Le chaumier faisait une couverture plus ou moins épaisse suivant la paille dont il disposait et l'ensemble durait par conséquent plus ou moins longtemps, 25 à 30 ans.
" Quand on commence à voir les perches qui maintiennent la paille, vous pouvez vous préparer pour la refaire ! ".
Pour faire la liaison entre la couverture et le mur de pignon, le couvreur disposait les " châgniots ", poignées de paille chevauchées qui isolaient le grenier et évitaient au vent, à la neige ou à la pluie de pénétrer.
Pour terminer son travail, il confectionnait la faîtière. Pour cela, le " client " avait taillé des mottes de gazon, " des mottes, du vieux pâtis qu'on tirait à la pioche ", dit M. Germain. C'est-à-dire des rectangles posés à cheval sur le sommet du toit et se chevauchant l'un l'autre. La partie herbeuse était placée en contact avec la paille. " Ca sèche et la pluie n'y passe pas ". L'épaisseur était de 5 cm environ, " le moins épais possible. Ca arrivait que l'herbe repoussait un peu mais ça finissait par crever ".

LA FIN

" Petit à petit, dit M.Germain, les gens ont changé, ils relevaient un bout de toit en ardoises ou en tuiles et ça s'est éliminé, il en est plus resté et la profession de couvreur a disparu ".
Il est aujourd'hui, à plus de 90 ans, le dernier à pouvoir expliquer la technique des " crouvous " du Morvan.
Il paraît qu'une petite demande émerge depuis quelque temps et que des particuliers seraient intéressés par la couverture en paille pour leur habitation.
En juillet 2000, le Parc régional a consacré une journée technique et fait réaliser un toiton en chaume visible à Saint Brisson. Il abrite le très beau travail à ferrer de la forge du Petit Verney (Champeau).
Mais il est certain que la chaumière de Certaines à Cervon doit mobiliser des énergies et des fonds de manière à en faire un lieu visitable, un témoin de l'architecture ancienne et une vitrine culturelle attractive pour notre région.

(Enquête de février 2002 auprès de M. et Mme Germain, chaleureusement remerciés ici).

Des recherches sont actuellement menées par l'auteur de cet article sur les chaumières du Morvan. Les personnes qui auraient des photos ou documents sur ce sujet peuvent contacter : Philippe Berte-Langereau Athée – 58140 Saint-André-en-Morvan.

La maison du seigle

La couverture en chaume avec une partie de toit reconstituée. ▲

▲▲ *" L'âne " sur lequel était battu le seigle pour en extraire les grains.*

Sur l'initiative de Marcel VIGREUX et dans le cadre de l'écomusée du Morvan, une maison du seigle a été créée il y a quelques années dans les locaux de la mairie de Ménessaire, village du canton de Liernais. Cette exposition présente les différentes utilisations que l'on faisait jadis du seigle : récipients en boudins de paille pour le pain ou la conservation du grain, couverture en chaume, coussins frontaux pour les boeufs liés au joug, rempaillage des chaises etc. Cette maison à thème est visitable de 14 h à 17 h 30 les lundis et jeudis (03-80-64-28-65)